



1. Description

KEIM Lignosil-Base est une impression spéciale, formulée à base de résine alkyde et destinée à être recouverte par la peinture KEIM Lignosil-Color. Grâce à sa formulation spécifique, KEIM Lignosil-Base contribue à stabiliser les boiseries. KEIM Lignosil-Base contient des charges silicatées spécifiques de faible granulométrie assurant une adhérence parfaite avec la peinture de finition KEIM Lignosil-Color.

2. Destination

KEIM Lignosil-Base est destiné à l'impression d'éléments de construction en bois moyennement stable et non stable.

Ne pas employer KEIM Lignosil-Base en couche de finition. KEIM Lignosil-Base doit toujours être recouvert avec Lignosil ou Lignosil-Color-IQ.

3. Propriétés

- Excellente protection contre l'humidité (au sein du système complet KEIM Lignosil)
- Excellente adhérence
- Fort pouvoir de pénétration
- Contient des solvants
- Stabilise le bois
- Charges silicatées spécifiques de faible granulométrie
- Conforme à la norme NF EN 927
- Brevet européen EP 2 208 544.

Caractéristiques

Teneur en extrait sec : env. 60 %

Densité : env. 0,9

Liant : résine alkyde

Diffusion en équivalence

de couche d'air : $s_d^* < 0,5 \text{ m}$
(NF EN ISO 12572 wet cup)

Absorption d'eau $mc^* \leq 175 \text{ g/m}^2$
(NF EN 927-5)

*valable pour le système de peinture (Lignosil-Base + Lignosil-Color).

Teinte

Incolore.

4. Application du produit

Préparation du support

Le support doit être sain, sec (humidité du bois inférieure à 18%), bien adhérent, propre, dépourvu de poussière et dégraissé. Éliminer les surfaces dégradées jusqu'au bois sain.

Il est possible, après validation d'essai, d'appliquer sur une ancienne peinture. Cependant, le décapage des anciennes peintures est fortement conseillé dans la mesure du possible. Les surfaces érodées doivent être poncées jusqu'au bois sain. Nettoyer les bois gras à l'aide d'un diluant cellulosique.

Impression

L'impression s'applique en deux couches, de préférence au pinceau, au rouleau ou à l'aide d'un pistolet airless. Au besoin, KEIM Lignosil-Base peut être dilué avec max. 10% de KEIM Lignosil-Base-DL. Avant leur montage, les éléments de bois neuf doivent obligatoirement recevoir deux couches d'impression sur chacune des faces. Après séchage complet, la couche d'impression doit être recouverte avec la peinture de finition KEIM Lignosil-Color. Respecter les temps de séchage indiqués.

En rénovation, il n'est pas indispensable d'imprimer la surface non exposée pour les bardages non peints et en bon état, de même que pour les bardages peints sur les 4 faces.

Remarque : toutes les surfaces de coupe doivent être absolument protégées de l'humidité par l'application de KEIM Lignosil-Base.

Finition

Appliquer deux couches de KEIM Lignosil-Color non diluées sur toutes les faces visibles.

Conditions d'application

Ne pas appliquer en dessous de +5°C (température de l'air et du support). Appliquer exclusivement par temps sec. Ne pas appliquer en plein soleil ou sur surfaces échauffées par les rayons du soleil, ni en cas de vent violent. Après application, veiller à protéger les surfaces d'un séchage trop rapide, du vent, de la pluie et d'une trop forte exposition au soleil.



Temps de séchage

A une température ambiante de 23 °C et/ou une humidité relative de 50%, KEIM Lignosil-Base est sec au toucher après env. 6 heures et recouvrable généralement après 24 heures. Une hygrométrie plus élevée et une température plus basse augmentent en conséquence les temps de séchage.

Consommation

Sur bois neuf raboté, la consommation de KEIM Lignosil-Base est d'env. 0,1 L/m² pour une application en deux couches. Valeur indicative pouvant varier selon l'essence de bois utilisée. La consommation dépend de la nature du support, du mode d'application et ne peut être déterminée de façon précise qu'en effectuant des essais préalables.

Nettoyage des outils

Au White-Spirit.

5. Conditionnement

Pots de 2,5 L, 5 L et 20 L, fûts de 200 L et pot échantillon de 250 mL.

6. Stockage

KEIM Lignosil-Base peut être conservé env. 12 mois en pot fermé, dans un endroit frais et à l'abri du gel. Tenir à l'abri de la chaleur et des rayons directs du soleil.

7. Destruction

Nomenclature CE des déchets n°08 01 11.
Ne recycler que les emballages vides.

8. Consignes de sécurité

Giscode : M-GF 04.
Consulter la fiche de données de sécurité du produit.

EDITION SEPTEMBRE 2013

Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les renseignements techniques qui figurent dans cette fiche ne peuvent en aucun cas se substituer à un descriptif précis établi par nos services techniques.

